



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante et unième session

6-15 février 2013

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux

Mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en application de la résolution 65/312 de l'Assemblée générale. Il donne un aperçu de l'expérience des pays, des enseignements tirés et des pratiques optimales face aux problèmes affectant la jeunesse et contient des recommandations présentées par les États Membres, les entités des Nations Unies et les organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse, qui portent sur la meilleure façon de relever les défis entravant l'épanouissement et la participation des jeunes, d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, y compris leur cohérence, et d'évaluer les progrès faits dans ce domaine.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (29 avril 2013).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Expérience des pays, défis et enseignements tirés, réalisations et pratiques optimales face aux problèmes affectant la jeunesse	4
A. Priorités nationales dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse	4
B. Réalisations nationales et pratiques optimales dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse	5
C. Défis nationaux et enseignements tirés dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse	8
III. Évaluation des programmes des Nations Unies concernant la jeunesse	11
A. Évaluation par les États Membres du rôle joué par les Nations Unies dans le relèvement des défis nationaux dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse	11
B. Réalisations des programmes en cours sur la jeunesse qui ont été élaborés par les entités des Nations Unies	12
C. Défis et points faibles des programmes des Nations Unies en cours concernant la jeunesse	15
D. Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années	16
IV. Recommandations	17
A. Recommandations sur la meilleure façon de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes	17
B. Recommandations sur les moyens d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, ainsi que leur cohérence	22
C. Recommandations sur les moyens d'évaluer les progrès faits dans ces domaines	24

I. Introduction

1. Le 26 juillet 2011, l'Assemblée générale a adopté dans sa résolution 65/312 le Document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle.

2. Au paragraphe 26 de cette résolution, l'Assemblée générale a demandé « au Secrétaire général de soumettre un rapport, compte dûment tenu des autres rapports qu'il doit présenter, à la Commission du développement social, à sa cinquante et unième session, sur l'expérience des pays, les enseignements tirés et les pratiques optimales face aux problèmes affectant la jeunesse, dans lequel seront également évalués les points forts et les points faibles des programmes des Nations Unies en cours concernant la jeunesse et formulées des recommandations concrètes sur la meilleure façon de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes, notamment le recours au volontariat, d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, ainsi que leur cohérence, d'encourager le dialogue et la compréhension mutuelle entre jeunes partout dans le monde et enfin d'évaluer les progrès faits dans ces domaines, rapport qui devra être établi en consultation avec les États Membres, les organismes, fonds et programmes spécialisés pertinents et les commissions régionales, compte dûment tenu des activités menées par le système des Nations Unies, et elle prie en outre le Secrétariat de consulter comme il se doit les organisations de jeunes ou d'aide à la jeunesse, afin que leurs diverses contributions soient dûment communiquées à la Commission du développement social pendant ses travaux ».

3. Pour donner suite à cette demande, le Secrétariat a élaboré trois questionnaires pour recueillir les contributions des États Membres, des entités des Nations Unies et des organisations de jeunes respectivement. Des réponses ont été reçues de 21 États Membres¹, 23 entités des Nations Unies² et 26 organisations de jeunes³. La

¹ Allemagne, Argentine, Autriche, Colombie, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Japon, Malte, Maroc, Nouvelle-Zélande, Niger, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Moldova, Sénégal, Sri Lanka et Suisse.

² Banque mondiale, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Département des affaires économiques et sociales, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale du tourisme (OMT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Union internationale des télécommunications (UIT), Volontaires des Nations Unies.

communication avec les jeunes comprenait des contacts avec les organisations de jeunes inscrites à la Réunion de haut niveau sur la jeunesse, la Réunion internationale de coordination des organisations de jeunes, les délégués de jeunes, les réseaux membres du Réseau interorganisations pour l'épanouissement des jeunes et la communication par Facebook et Twitter.

4. La deuxième partie du rapport décrit les priorités nationales dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse, les réalisations obtenues et les pratiques optimales ainsi que les défis et les enseignements tirés de la recherche de solutions aux problèmes touchant les jeunes. La troisième partie contient une évaluation des programmes des Nations Unies concernant la jeunesse qui sont menés par les États Membres et une autoévaluation des entités des Nations Unies. La quatrième partie comprend les recommandations des États Membres, des entités des Nations Unies et des organisations de jeunes sur la meilleure façon de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes, notamment le recours au volontariat, d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, ainsi que leur cohérence, d'encourager le dialogue et la compréhension mutuelle entre jeunes partout dans le monde et d'évaluer les progrès faits dans ces domaines.

II. Expérience des pays, défis et enseignements tirés, réalisations et pratiques optimales face aux problèmes touchant la jeunesse

A. Priorités nationales dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse

5. Les États Membres ont souligné que l'épanouissement de la jeunesse était une priorité nationale pour améliorer non seulement sa situation mais également celle de la société en général. De nombreux États Membres ont déclaré que l'épanouissement des jeunes était un domaine prioritaire dans leur programme national et qu'un cadre ciblant les jeunes avait été formulé ou était en cours d'élaboration. La Colombie, Cuba, la Finlande, le Japon, Malte, le Niger, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, la Pologne, Portugal, la République de Moldova, le Sénégal et la Suisse ont déclaré disposer d'une politique nationale sur la jeunesse. Quatre États Membres (Autriche, Espagne, Maroc et Sri Lanka) élaborent actuellement une politique nationale concernant les jeunes. L'Allemagne dispose

³ African Leadership Community Link Advancement Program (ALCOMLAP), African Youth Movement (AYM), Almubarak Welfare Society, Association pour le développement de la société civile angolaise, Aube nouvelle pour la femme le développement, Caritas Liban, Caritas Macao, Conseil consultatif de la génération spatiale, Conseil national de la jeunesse néerlandaise, Equidad de Género: Ciudadania, Trabajo y Familia, Espacio de Vinculación, A.C. (EVAC), Fédération internationale pour la planification familiale, Femme Environnement Assainissement (FENA), the First Lady's Save Our Youths Campaign of Nigeria, Forum européen de la jeunesse, Forum Nazionale dei Giovani, International Union of Socialist Youth, Japan Society of Humanistic Anthropology Association, Peace Child International (PCI), Réseau National de la Jeunesse en Population et Développement, Restless Development, United Nations Youth Association Nigeria, War Child, Young Africa, Youth Vision Association, Young Men's Christian Association (YMCA).

d'une politique de protection de l'enfance et de la jeunesse et envisage une politique spécifiquement destinée aux jeunes.

6. Treize des États Membres qui ont répondu ont déclaré disposer d'un représentant ou organisme consultatif national pour la jeunesse, comme par exemple un conseil de jeunes (Allemagne, Argentine, Autriche, Colombie, Espagne, Finlande, Malte, Niger, Pologne, Portugal, Sénégal, Sri Lanka et Suisse).

7. D'autres formes de représentation nationale des jeunes sont l'Union des jeunes communistes de Cuba, qui suit les politiques concernant la jeunesse et représente Cuba dans les questions touchant les jeunes, et Aotearoa Youth Voices, qui est un réseau de plus de 4 000 jeunes coordonné par le Ministère de l'épanouissement de la jeunesse de la Nouvelle-Zélande. Les membres de ce réseau contribuent à la prise de décision et participent aux ateliers et formations sur la participation des jeunes.

8. Les domaines prioritaires mentionnés le plus fréquemment par les États Membres sont l'emploi, la participation, l'éducation et la santé des jeunes. Plusieurs d'entre eux accordent également une grande importance à la protection des jeunes (Allemagne, Maroc, Niger et Suisse) et à leurs droits (Argentine, Colombie, Pérou et République de Moldova). Certains États Membres ont attiré l'attention sur les technologies de l'information et des communications et l'utilisation en sécurité d'Internet (Finlande, Pérou, Sénégal et Suisse), la recherche et les études sur la jeunesse (Maroc et République arabe syrienne) et les jeunes marginalisés ou exclus (Allemagne, Cuba et Finlande). Par ailleurs le VIH et le sida (Sénégal), la toxicomanie (Sénégal), les migrations (Niger), l'égalité entre les sexes (Finlande), le logement (Finlande) et les jeunes ruraux (Colombie) ont été considérés comme des domaines prioritaires par certains États Membres.

B. Réalisations nationales et pratiques optimales dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse

9. Ces dernières années, les États Membres ont adopté diverses stratégies pour améliorer la situation des jeunes. Des progrès ont été réalisés dans leur participation grâce au volontariat et dans leur inclusion et participation politique par la création de congrès et de parlements des jeunes. Des programmes et réseaux ont été également mis en place pour mettre les jeunes et leurs organisations en relation avec les principales parties prenantes. Par ailleurs, de nombreuses politiques et stratégies nationales concernant la jeunesse ont été lancées, adoptées ou modifiées, certaines d'entre elles avec la participation des jeunes, et des organismes nationaux pour les jeunes ont été mis en place.

10. Dans les États Membres où l'emploi et l'éducation font partie des principales priorités, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour créer des emplois et des possibilités de formation, comme par exemple la création et le développement d'agences de placement et de stages de formation, de programmes de travail temporaire et de services d'orientation professionnelle. Certains pays ont également étudié et suivi le marché du travail des jeunes. En ce qui concerne l'éducation, des stratégies ont été mises en œuvre pour accroître les effectifs scolaires et le nombre de jeunes qui achèvent leurs études, notamment par divers programmes d'assistance. En outre certains pays se sont efforcés de recueillir les vues des jeunes sur leur expérience scolaire et de promouvoir leur participation à leur éducation.

11. Des succès ont été enregistrés dans la protection des droits des jeunes grâce à la promulgation de lois et d'ordonnances. Les programmes et plans d'action ont également porté sur leur protection contre la violence juvénile, l'exploitation et la violence sexuelles et les médias. Peu d'États Membres ont donné des informations sur la santé et les services aux jeunes mais des progrès ont été réalisés dans la prévention et le dépistage du VIH, la réduction de la toxicomanie et la sensibilisation aux questions de procréation.

1. Participation

12. Les États Membres ont fait état de nombreuses réalisations grâce à la promotion et à l'institutionnalisation du volontariat des jeunes et l'assistance apportée aux organisations nationales et régionales de jeunes volontaires (États-Unis d'Amérique, Malte et République arabe syrienne).

13. Plusieurs États Membres ont noté que les parlements ou congrès de jeunes ont réuni les jeunes et leurs organisations pour partager les expériences et contribuer au processus politique et au développement (Nouvelle-Zélande, Pérou, Portugal et Sri Lanka). Par ailleurs l'Autriche a ramené l'âge national du vote à 16 ans pour promouvoir une participation politique plus grande.

14. L'Allemagne a élaboré des programmes et réseaux fédéraux pour les jeunes qui promeuvent la diversité, la tolérance et la démocratie. L'Autriche a mis en place le réseau fédéral de travail des jeunes (2000 clubs et centres de jeunes) et le réseau fédéral de centres d'information pour la jeunesse qui promeuvent la coopération et permettent aux jeunes de siéger au conseil consultatif des organisations non gouvernementales du Ministère de la jeunesse. L'Argentine a noté qu'un grand nombre de jeunes avaient participé à l'initiative « Formation du citoyen » qui offre des cours dans des domaines tels que la démocratie participative et les droits en matière de sexualité.

15. Le Sri Lanka offre aux élèves de dernière année de secondaire une formation au développement des compétences et des qualités de dirigeant, et envisage de la rendre accessible également à tous les étudiants de première année d'université.

16. Le Maroc a décrit son importante infrastructure pour les jeunes, comme par exemple des clubs de jeunes et centres sportifs dans les zones rurales et urbaines, notamment des centres destinés spécifiquement aux filles, et il a attiré l'attention sur son initiative « Grand Prix pour les jeunes » qui promeut et découvre les jeunes talents dans cinq disciplines, à savoir le théâtre, la musique, les arts visuels, l'innovation et l'entrepreneuriat.

17. Certains États Membres, comme le Sri Lanka, ont fait participer les jeunes à la formulation des politiques nationales qui les concernent, par le biais notamment d'un Parlement de jeunes.

2. Politiques et stratégies nationales pour les jeunes

18. Des États Membres ont décrit l'élaboration, l'adoption ou la révision de lois, politiques ou stratégies nationales concernant la jeunesse (Autriche, Colombie, Cuba, Finlande, Malte, Maroc et Suisse) ainsi que la création d'un ministère ou organisme national pour la jeunesse (Malte et Sénégal). La Colombie a fait état d'approches progressives dans sa politique sur les jeunes et la République de Moldova a élaboré une politique d'études sur la jeunesse.

19. Des gouvernements ont attiré l'attention sur divers programmes et projets concernant les jeunes dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi, la justice, l'intégration sociale et la culture (Cuba, Maroc, Nouvelle-Zélande et Sénégal). Le Sénégal a mis en œuvre le projet de promotion de la jeunesse en matière de protection sociale, qui comprend des centres d'assistance aux adolescents.

3. Emploi et formation

20. Les États Membres ont décrit d'importantes activités concernant l'emploi et la formation. Le Sénégal a créé l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes et le Bureau de l'emploi des jeunes; le Front National pour l'épanouissement de la jeunesse apporte une assistance aux jeunes entrepreneurs agricoles et crée des emplois agricoles saisonniers. Le Portugal et le Sénégal ont étudié et suivi le marché du travail des jeunes. Le Sri Lanka a créé un cadre national de qualification professionnelle, internationalement reconnu, pour le secteur de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles et il a mis en place un institut universitaire de technologie.

21. De nombreux programmes gouvernementaux ont été mis en place pour renforcer l'emploi et les possibilités de formation, allant des programmes qui emploient les jeunes diplômés dans le secteur public (République arabe syrienne) à ceux qui offrent une orientation professionnelle (Autriche) et un appui pour le renforcement des compétences (Pérou). Le Portugal a lancé des initiatives qui offrent des stages professionnels, des emplois temporaires rémunérés ainsi qu'un appui pour la transition de l'école au monde du travail grâce à des offres d'emploi, des stages d'apprentissage, des formations et d'autres mesures visant à renforcer l'aptitude à l'emploi, d'une durée de six mois au maximum. Le Niger a mis en place le programme Renaissance visant à créer en cinq ans 50 000 emplois par an pour les jeunes.

22. Grâce à un système couronné de succès alliant la formation professionnelle, l'assistance à la formation, les agences de placement et la participation des principales fédérations commerciales à un pacte de formation, l'Allemagne est parvenue à réduire de moitié le chômage des jeunes entre 2005 et 2011. Dans le cadre de l'initiative Renforcement de la jeunesse, des services sociaux, éducatifs et de développement des compétences sont également fournis aux jeunes défavorisés ou ceux qui ont des perspectives limitées d'insertion professionnelle.

4. Éducation

23. Dans le domaine de l'éducation, des États Membres ont attiré l'attention sur leurs réalisations dans l'accroissement des effectifs scolaires et du nombre des élèves qui achèvent leurs études (Argentine, Espagne et Portugal). Certains États Membres ont également déclaré qu'ils octroyaient des bourses, des prêts et des programmes assurant la gratuité des études moyennant travail (États-Unis d'Amérique et Pérou).

24. Afin de relever le niveau d'éducation, le Gouvernement espagnol a doublé ses dépenses dans ce domaine depuis les années 90. Au Portugal un programme gouvernemental fixe à 12 années de scolarisation le niveau minimal de qualification pour les adultes et les jeunes.

25. Plusieurs pays ont fait part de leurs réalisations dans la participation des jeunes à l'éducation. En Colombie le gouvernement a interrogé les jeunes pour connaître leurs besoins et leurs opinions en matière d'éducation et y donner suite. L'Autriche a offert des services d'orientation professionnelle aux jeunes dès le début de leur scolarité. Le Gouvernement de la République arabe syrienne a organisé des compétitions et projets nationaux d'éducation tels que des concours de mathématiques et de technologies de l'information pour les jeunes.

5. Protection et sécurité

26. Plusieurs États Membres ont promulgué des lois ou décrets nationaux sur la protection des enfants et des jeunes, notamment de ceux qui sont à risque (Allemagne, Portugal et Suisse). Par ailleurs des programmes et plans d'action ont été mis en place pour protéger les jeunes contre la violence juvénile (Suisse) et l'exploitation et la violence sexuelles (Allemagne).

27. L'Argentine a déclaré avoir réduit le taux de mortalité des jeunes qui est dû à la violence et aux agressions.

6. Santé et protection sociale

28. Dans le domaine de la santé et de la protection sociale des jeunes, des progrès ont été enregistrés dans le dépistage volontaire et anonyme du VIH (Sénégal), la réduction de l'incidence du VIH parmi les jeunes (Portugal) et la sensibilisation des jeunes à la santé en matière de procréation (Sénégal) et de sexualité (Portugal) grâce à la fourniture d'informations. Le Portugal a réduit la consommation de cannabis et d'ecstasy parmi les jeunes ainsi que le taux de mortalité résultant de surdoses.

29. La Colombie met en œuvre, à l'intention des jeunes ruraux dans les régions reculées et les zones de conflit, une initiative qui encourage les activités sportives pour développer les compétences, renforcer le bien-être et éviter la violence. Cette initiative promeut la participation, la coexistence pacifique, le règlement des conflits et l'égalité entre les sexes.

C. Défis nationaux et enseignements tirés dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse

30. Les États Membres ont souligné que le chômage des jeunes, la rareté d'emplois décents et les difficultés d'accès aux possibilités d'éducation représentaient des défis importants. Ils ont également attiré l'attention sur la nécessité de mettre en place des systèmes éducatifs adaptés aux besoins du marché du travail. L'accès des jeunes aux soins de santé et aux informations dans ce domaine a été également souligné par plusieurs États Membres, et certains d'entre eux étaient particulièrement préoccupés par les comportements nocifs tels que l'alcoolisme, la toxicomanie, l'obésité et la santé procréative. Les États Membres ont également déclaré que la violence et l'intimidation étaient des défis importants.

31. Pour s'assurer que leurs politiques nationales soient inclusives et qu'elles répondent mieux aux besoins des jeunes, les États Membres effectuent des études sur les questions touchant les jeunes, recueillent des données ventilées et mettent en place des bases de données nationales sur la jeunesse. Des défis persistent dans la participation des jeunes, notamment à la prise de décision et au processus politique,

en particulier parmi les groupes marginalisés tels que les jeunes femmes, les jeunes ruraux et ceux qui sont déscolarisés, chômeurs ou sans formation. Par ailleurs les États Membres ont noté les défis associées aux migrations, tout particulièrement la nécessité d'outils plus efficaces qui permettraient l'intégration sociale des jeunes migrants.

32. Les États Membres ont souligné qu'un grand nombre de ces défis étaient interdépendant et que les efforts déployés pour les surmonter nécessitaient des interventions pluridisciplinaires.

1. Emploi

33. Une majorité d'États Membres (Autriche, Espagne, Finlande, Maroc, Nouvelle-Zélande, Niger, Pologne, Portugal, République de Moldova, Sénégal et Suisse) sont confrontés à des défis dans l'emploi des jeunes et ont mentionné spécifiquement le taux élevé de chômage des jeunes. Comme l'ont souligné de nombreux États Membres, cette question est liée aux défis que sont l'accès à des études adaptées aux besoins du marché, à des informations et à une formation professionnelle ainsi que la participation et l'intégration des jeunes dans leur société. Le Portugal a attiré l'attention sur l'importance d'un travail décent et de conditions décentes de travail. L'inégalité entre les sexes persiste également en ce qui concerne les salaires comme l'a noté l'Autriche. La Colombie a souligné le défi que représentent le développement rural et la nécessité de donner aux jeunes ruraux des compétences et des débouchés dans le domaine de l'entrepreneuriat. La Nouvelle-Zélande s'est déclarée préoccupée par le nombre de jeunes inactifs qui sont déscolarisés, chômeurs ou sans formation.

2. Éducation

34. Les défis liés au renforcement des systèmes éducatifs et à l'accès aux possibilités d'éducation, notamment pour les personnes handicapées, ainsi qu'à des études adaptées aux besoins du marché du travail ont été soulignés par l'Autriche, la Colombie, l'Espagne, la Finlande, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, le Niger, le Pérou, le Portugal, la République arabe syrienne, la République de Moldova, le Sénégal et la Suisse. De nombreux États Membres ont attiré l'attention sur la nécessité de réviser les programmes scolaires existants et de renforcer les activités de formation pour mieux préparer les jeunes au monde du travail, et Malte et la Suisse ont souligné le défi que représentent une participation et une collaboration plus grandes avec les secteurs public et privé.

3. Santé

35. L'accès des jeunes aux services de santé et à des informations dans ce domaine sont des défis cités par de nombreux États Membres, dont la Colombie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Maroc, le Niger, le Portugal et le Sénégal. L'égalité d'accès aux services de santé, des jeunes déscolarisés notamment, était également un défi en Finlande où les disparités socioéconomiques sont évidentes parmi les jeunes. L'accès des jeunes à l'assurance-maladie est également un problème aux États-Unis d'Amérique bien que la promulgation récemment par ce pays de la loi sur les soins de santé abordables ait considérablement réduit le nombre de jeunes qui ne sont pas assurés.

36. Les États-Unis d'Amérique et la Finlande ont attiré l'attention sur le problème de l'obésité parmi les jeunes. Aux États-Unis d'Amérique où l'obésité des enfants a triplé au cours des trois dernières décennies, près d'un enfant sur trois est obèse ou souffre de surpoids. La Finlande, le Sénégal et la Suisse ont noté les problèmes liés à la toxicomanie parmi les jeunes, la Finlande appelant l'attention sur l'alcoolisme, la consommation accrue de cannabis parmi les élèves du secondaire et la tabagie parmi les élèves des centres de formation professionnelle. La Finlande a également souligné que le nombre d'adolescents utilisant les services de santé mentale a triplé entre 1990 et 2007. Par ailleurs la Colombie et le Sénégal ont déclaré que la santé procréative était un défi important. Plus particulièrement, le Sénégal s'efforce de prévenir la propagation du VIH et du sida et des autres maladies sexuellement transmissibles.

4. Politiques inclusives répondant aux besoins de la jeunesse et participation des jeunes

37. L'Allemagne a souligné qu'il était important de promouvoir la tolérance, la diversité et la démocratie parmi les jeunes elle a attiré l'attention sur ses programmes de lutte contre les groupes d'extrême-droite, la xénophobie et l'antisémitisme. Elle a aussi souligné que le Ministère fédéral de la jeunesse a lancé un dialogue où les jeunes participent à toutes les étapes de la formulation d'une politique sur la jeunesse.

38. La participation accrue des jeunes aux questions économiques et sociales à tous les niveaux de la société, y compris à la prise de décision, demeure un défi dans des pays tels que l'Espagne, la Finlande, le Maroc, le Pérou, le Portugal, la République de Moldova et la Suisse. Des États Membres ont souligné la nécessité d'assurer la participation des groupes marginalisés, notamment des femmes, des jeunes ruraux, autochtones et handicapés.

39. L'Espagne et la Suisse ont souligné le défi que représente la participation des jeunes aux questions politiques, et ont mentionné la tendance préoccupante de la participation de plus en plus faible des jeunes aux élections. La Suisse a également mentionné l'absence d'intérêt des jeunes pour les affaires publiques et a fait remarquer qu'ils se sentaient souvent exclus et incapables de contribuer à la prise de décision ou de l'influencer. À cet égard, la Suisse a attiré l'attention sur la Fédération des parlements de jeunes qui représente au niveau national les intérêts de plus de 40 parlements locaux de jeunes. Le Pérou a mentionné les difficultés posées par la fourniture de services de renforcement des compétences aux jeunes, notamment aux organisations de jeunesse et autres structures similaires.

5. Migration

40. Les migrations des jeunes représentent un défi double pour les États Membres. Comme l'ont fait remarquer l'Autriche, la Finlande, la République de Moldova et la Suisse, il est crucial d'élaborer des outils plus efficaces pour intégrer les jeunes migrants pour leur permettre d'opérer une transition réussie vers l'âge adulte et d'apporter une contribution constructive à la société. D'autre part des États Membres comme le Niger sont aux prises avec des problèmes tels que les migrations des jeunes et leurs risques pour le développement à long terme du pays.

6. Violence et intimidation

41. Les États-Unis d'Amérique, la Finlande et la Suisse ont appelé l'attention sur la violence et l'intimidation parmi les jeunes. La Finlande et la Suisse ont estimé que la violence parmi les jeunes était liée à des facteurs tels que le taux élevé de chômage, la toxicomanie et les possibilités limitées d'éducation.

42. Les États-Unis d'Amérique ont déclaré que sept organismes du gouvernement fédéral s'attachaient à élaborer des stratégies pour appuyer et promouvoir les activités visant à prévenir l'intimidation en milieu scolaire et ils ont cité des initiatives importantes, dont le Sommet des partenaires fédéraux dans la prévention de l'intimidation et les dons des États de l'Union aux écoles sûres et dotées de services d'aide aux élèves.

43. L'Allemagne a attiré l'attention sur ses activités visant à élaborer une stratégie globale permettant de protéger les enfants et les jeunes en ligne et d'éliminer la diffusion en ligne d'images abusives.

III. Évaluation des programmes des Nations Unies concernant la jeunesse

A. Évaluation par les États Membres du rôle joué par les Nations Unies dans le relèvement des défis nationaux dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse

44. Dans l'ensemble les États Membres ont évalué de façon positive le rôle des Nations Unies dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse. Un grand nombre d'entre eux ont déclaré que les instruments des Nations Unies constituaient un cadre utile pour l'élaboration des stratégies nationales visant à promouvoir l'épanouissement de la jeunesse. Des États Membres, notamment les pays en développement, ont fait grand cas de l'assistance fournie par les Nations Unies aux gouvernements nationaux dans la mise en œuvre des programmes concernant la jeunesse et d'autres initiatives telles que les partenariats avec les jeunes. Des États Membres ont appelé l'attention sur le rôle des Nations Unies qui ont fait participer des jeunes à leurs travaux par le biais de programmes et de manifestations et qui ont appuyé un forum favorisant le dialogue et le partage des connaissances à l'échelle mondiale.

1. Instruments favorisant l'épanouissement de la jeunesse

45. Des États Membres ont déclaré que des instruments des Nations Unies tels que le Programme d'action mondial pour la jeunesse et la Convention relative aux droits de l'enfant constituaient un cadre utile pour l'élaboration des politiques, plans d'action et principes nationaux concernant l'épanouissement de la jeunesse et qu'ils contribuaient également à leur mise en œuvre (Allemagne, Autriche, Finlande, Malte, Maroc, Nouvelle-Zélande, Portugal, Sénégal et Sri Lanka).

2. Appui à la mise en œuvre des initiatives concernant la jeunesse

46. Le rôle des Nations Unies dans l'assistance apportée à la mise en œuvre par les gouvernements des programmes, initiatives et études concernant les jeunes a été souligné par des pays tels que la Colombie, l'Espagne, le Maroc, le Pérou, la Pologne, la République arabe syrienne, la République de Moldova, le Sénégal et le Sri Lanka. Le Département des affaires économiques et sociales, le FNUAP, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF ont été jugés efficaces dans leurs domaines de compétence respectifs, notamment pour des activités telles que l'élaboration de plans d'action nationaux sur l'emploi des jeunes, l'appui apporté à la lutte contre le VIH, le sida et la toxicomanie, la promotion de l'éducation et de la santé en matière de procréation, le renforcement des capacités nationales, la fourniture de possibilités de participation, de volontariat et de coopération avec les jeunes et l'autonomisation des jeunes femmes. La Colombie, le Pérou et le Sri Lanka ont également fait observer que les Nations Unies ont contribué à assurer la viabilité des programmes concernant la jeunesse, qui sont devenus plus représentatifs des jeunes appartenant aux groupes marginalisés.

3. Promotion des débats et de la participation des jeunes

47. Les États Membres ont considéré que les Nations Unies constituaient un forum important pour les débats et l'échange de pratiques optimales et recommandations sur la situation des jeunes et les défis auxquels ils sont confrontés. Les Nations Unies ont permis aux jeunes de participer à leurs travaux, par le biais notamment du programme de jeunes délégués, et à la Réunion de haut niveau de 2011 sur la jeunesse (Argentine, Autriche, Japon, République de Moldova et Sri Lanka).

B. Réalisations des programmes en cours sur la jeunesse qui ont été élaborés par les entités des Nations Unies

1. Appui apporté à l'élaboration de politiques nationales et locales concernant la jeunesse et de plans d'action nationaux

48. De nombreuses entités des Nations Unies (CEA, CESAO, CESAP, Fonds pour la réalisation des OMD, FNUAP, ONUDI, ONU-Femmes, PNUD, UNICEF, Volontaires des Nations Unies) ont élaboré des programmes visant à institutionnaliser les dispositifs favorisant l'épanouissement de la jeunesse et sensibiliser davantage les États Membres à son importance aux niveaux national et local. Les pays ou territoires qui ont formulé ou appliqué avec succès des politiques ciblées sur les jeunes sont Bahreïn, le Brésil, le Burkina Faso, le Costa Rica, l'Éthiopie, le Ghana, Honduras, l'Iraq, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kenya, le Libéria, le Nicaragua, le Pakistan, le Paraguay, Pérou, les Philippines, la République arabe syrienne, la Serbie, le Sri Lanka, le territoire occupé de Palestine, Trinité-et-Tobago, l'Uruguay et le Yémen.

2. Forums participatifs et ateliers visant à autonomiser les jeunes

49. Plusieurs forums participatifs et ateliers en faveur des jeunes ont été organisés par les entités des Nations Unies, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Département des affaires économiques et sociales, le FIDA, ONU-Femmes, l'UIT et l'UNESCO. Les forums, qui ont porté sur des

questions telles que les technologies de l'information et des communications, les questions intergénérationnelles, les changements climatiques, le dialogue culturel, l'agriculture, la participation des filles, des jeunes femmes et des jeunes aux programmes de développement et à la prise de décision, ont contribué à la sensibilisation, au développement des compétences et à l'établissement de partenariats et ils ont donné aux jeunes l'occasion de participer à la prise de décision dans les activités des Nations Unies. Le Département des affaires économiques et sociales a organisé des forums participatifs pour son *Rapport mondial sur la jeunesse* et la Journée internationale de la jeunesse 2012, notamment sur les plateformes de consultation en ligne, Google + Hangouts, Tweeter et l'information par les médias sociaux.

3. Renforcement des partenariats et collaboration

50. De nombreux partenariats et activités de collaboration ont été menés au sein du système des Nations Unies (CEA, CESAP, Département des affaires économiques et sociales, FAO, FIDA, Fonds d'équipement des Nations Unies, Fonds pour la réalisation des OMD, OMT, ONUDI, ONU-Femmes, UIT, UNESCO et Volontaires des Nations Unies), notamment avec les organisations de jeunes, le secteur privé et les gouvernements et entre les entités des Nations Unies. Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a accru le nombre de ses membres et élargi ses activités, notamment depuis la célébration de l'Année internationale de la jeunesse et la Réunion de haut niveau sur la jeunesse de 2011. Plus particulièrement il a participé aux préparatifs du plan d'action du Secrétaire général sur la jeunesse et à l'élaboration du présent rapport. En mars 2012 le Réseau a décidé que les organisations de la société civile, notamment les organisations de jeunes, pouvaient siéger dans ses groupes de travail subsidiaires thématiques.

4. Programmes et initiatives visant à renforcer l'épanouissement de la jeunesse

51. Des programmes et initiatives qui ciblent les jeunes ont été entrepris par de nombreuses entités des Nations Unies. Plus particulièrement, la Banque mondiale, le Département des affaires économiques et sociales, le FIDA, le Fonds pour la réalisation des OMD, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le FNUAP, ONU-Femmes, ONU-Habitat, l'ONUDI, le PNUD, l'UIT, l'UNESCO, l'UNICEF et l'UNRWA ont mené des programmes dans divers domaines, dont les technologies de l'information et des communications, la santé, y compris la santé en matière de sexualité et de procréation, le VIH et le sida, la prévention de la violence, l'emploi, la formation et l'émancipation économique, la paix et le règlement des conflits, l'éducation, le volontariat, la participation, l'égalité entre les sexes, le dialogue interculturel, les migrations, les sports, la pauvreté, les questions intergénérationnelles, la formation des dirigeants, les questions touchant les populations autochtones et le développement agricole et rural. Ces programmes ont contribué au développement et au renforcement des compétences, à l'autonomisation, à un accès accru aux services sociaux, aux possibilités d'emploi, à l'établissement de partenariats et à une sensibilisation plus grande aux problèmes touchant les jeunes.

52. Certains programmes ont également apporté une assistance financière aux jeunes; ce sont notamment la Banque mondiale, le Fonds d'équipement des Nations

Unies, ONU-Femmes et ONU-Habitat. ONU-Habitat a attiré l'attention sur son Fonds pour la jeunesse qui a apporté des ressources financières à approximativement 160 groupes de jeunes, ce qui a permis de créer environ 190 nouveaux emplois.

5. Initiatives de communication pour promouvoir la participation des jeunes

53. Diverses initiatives de communication axées sur les jeunes ont été élaborées par le Département des affaires économiques et sociales, l'OMT, ONU-Femmes, l'UIT et le programme des Volontaires des Nations Unies. Ces initiatives ont donné aux jeunes de nouvelles possibilités de développement et de renforcement des compétences, de réseautage, de gestion des connaissances, de volontariat et de participation au dialogue entre jeunes et avec les entités des Nations Unies.

6. Campagnes de sensibilisation

54. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées par les entités du système des Nations Unies, comme par exemple le Fonds pour la réalisation des OMD, ONU-Femmes et le programme des Volontaires des Nations Unies. Elles s'attachaient essentiellement à attirer l'attention sur les divers problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et à leur permettre de participer aux initiatives de développement et d'y jouer un rôle plus important.

7. Rapports sur la jeunesse

55. Des rapports sur l'épanouissement de la jeunesse ont été élaborés et diffusés dans le monde entier par de nombreuses entités des Nations Unies dans leurs domaines de compétence respectifs. Le Département des affaires économiques et sociales publie tous les deux ans le *Rapport mondial sur la jeunesse* qui porte sur la situation des jeunes dans le monde. Le Rapport de 2011 a été élaboré essentiellement grâce à la consultation en ligne des jeunes. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Département des affaires économiques et sociales, le FNUAP, l'OIT, ONU-Femmes, ONU-Habitat, le PNUD, l'UNESCO et le programme des Volontaires des Nations Unies ont déclaré que de tels rapports visaient à permettre aux jeunes de s'exprimer, à faire connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés, à développer et renforcer leurs compétences et celles des autres parties prenantes, à promouvoir la participation des jeunes à la prise de décision, à partager les pratiques optimales et à attirer l'attention sur les contributions positives des jeunes au développement.

8. Études permettant d'élaborer des programmes mieux ciblés

56. Comme l'ont souligné le Fonds pour la réalisation des OMD et ONU-Femmes, des études qui améliorent les connaissances sur la jeunesse contribuent à une meilleure conception des programmes. Plusieurs initiatives de recherche sur les jeunes, notamment sur les filles et les jeunes femmes, les technologies de l'information et des communications, les migrations et l'emploi, ont été entreprises ou sont en cours au sein du système des Nations Unies. Le FNUAP a appelé l'attention sur ses études et recherches qui permettent d'identifier les besoins des jeunes, grâce notamment à la ventilation des données sur les jeunes par zone rurale ou urbaine, par sexe, par statut séropositif et par niveau d'instruction.

C. Défis et points faibles des programmes des Nations Unies en cours concernant la jeunesse

57. De nombreuses entités des Nations Unies ont considéré que les principaux obstacles aux activités des Nations Unies dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse étaient l'insuffisance des ressources financières et humaines et, partant, l'importance et l'incidence limitées des projets existants. Elles ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre toutes les parties prenantes et d'effectuer un plus grand nombre d'études et de recueillir davantage de données sur l'épanouissement de la jeunesse.

1. Insuffisance des ressources

58. L'insuffisance des ressources, notamment celles qui sont consacrées aux programmes et initiatives concernant les jeunes, est l'un des obstacles les plus importants au maintien et au développement des activités existantes pour les jeunes au sein du système des Nations Unies, selon la CEA, la CESAO, le Département des affaires économiques et sociales, le FNUAP, l'OMT, ONU-Femmes, ONU-Habitat, l'UNESCO et l'UNICEF. La pénurie de ressources financières qui permettraient de maintenir et de développer les activités existantes a été également mentionnée par la CEA, la CESAO, le FNUAP, ONU-Femmes, l'UNESCO et l'UNICEF. La CEA, la CESAO, le Département des affaires économiques et sociales, le FNUAP, l'OMT et l'UNESCO ont également appelé l'attention sur l'insuffisance des ressources humaines. Le FNUAP a également souligné que la limite d'un à deux ans des cycles de financement existants entravait l'élaboration d'une approche durable à long terme des programmes pour la jeunesse.

2. Nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre les diverses parties prenantes

59. La nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre les diverses parties prenantes, notamment les entités des Nations Unies, les États Membres, les organisations de jeunes, le secteur privé et les autres parties qui s'efforcent de promouvoir l'épanouissement de la jeunesse, en particulier au niveau national, a été mentionnée par la CEA, le FNUAP, l'OMT, ONU-Femmes et l'UNICEF. Le programme des Volontaires des Nations Unies a fait observer que cette coopération était importante pour la viabilité à long terme des programmes pour les jeunes. Par ailleurs l'UNICEF a souligné que l'absence de coopération et de coordination aggravait le risque de mener les projets en ordre dispersé, ce qui aboutirait à des interventions à court terme ayant une incidence limitée.

60. S'agissant des activités visant à renforcer la coopération et la coordination, la CESAP a fait observer l'absence de mécanisme national pour la jeunesse. Dans le contexte du secteur financier, le Fonds d'équipement des Nations Unies a appelé l'attention sur la difficulté d'établir des partenariats avec les organisations de jeunes, en particulier dans les zones rurales. ONU-Femmes a souligné les défis que représentaient l'évolution des besoins des jeunes et la planification à long terme des programmes et fonds dans des situations politiques et sociales qui changeaient rapidement. ONU-Femmes a également mentionné la difficulté de faire participer les jeunes, notamment dans les zones où il leur est difficile de s'organiser.

61. La CEA a attiré l'attention sur son initiative d'établir une équipe spéciale sur les jeunes à l'échelle de la Commission, qui vise à renforcer la coopération entre les divisions et à incorporer les politiques et connaissances relatives aux jeunes dans la Commission.

3. Incidence limitée des projets existants

62. La majorité de ses programmes étant des projets pilotes, l'ONUDI en a souligné l'incidence et la portée limitées. Le FNUAP a lui aussi appelé l'attention sur ces mêmes problèmes, qui font du tort surtout aux jeunes les plus marginalisés et à risque, et sur les divergences fréquentes entre les besoins des jeunes et les objectifs des programmes. L'UNICEF a souligné qu'il était important de mener les activités en faveur des jeunes de façon proactive et non réactive. Le FNUAP et ONU-Habitat ont également insisté sur la difficulté d'assurer la durabilité des projets en raison des fréquents changements de personnel.

4. Insuffisance des études et de la collecte de données

63. La nécessité d'améliorer les études et la collecte de données ventilées pour mieux comprendre la diversité des besoins des jeunes a été mentionnée par le Département des affaires économiques et sociales, le FNUAP, l'OMT et l'UNICEF. Il a été également noté que les études et la collecte et l'analyse des données seraient améliorées par la définition plus précise de certaines questions comme la participation des jeunes et les liens avec les objectifs de développement.

D. Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq prochaines années

64. Dans le Programme d'action du Secrétaire général, ce dernier considérait que « Travailler avec les femmes et les jeunes et pour eux » était une priorité et il a demandé aux Nations Unies d'accorder une importance plus grande aux jeunes dans les programmes existants sur l'emploi, l'entrepreneuriat, l'inclusion politique, la citoyenneté et la protection des droits et l'éducation, y compris la santé procréative et sexuelle. Ces domaines prioritaires sont conformes au Programme d'action mondial pour la jeunesse et ont été déterminés à l'issue d'une analyse de la situation des jeunes dans le monde. Ces objectifs seront atteints avec a) la nomination d'un conseiller spécial du Secrétaire général sur la jeunesse; b) l'élaboration d'un plan d'action sur la jeunesse à l'échelle du système des Nations Unies et c) la création d'un programme de jeunes volontaires dans le cadre du programme des Volontaires des Nations Unies.

65. Ces initiatives sont en cours de réalisation. Le Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes a été prié d'élaborer un plan d'action sur la jeunesse à l'échelle du système, qui sera présenté au printemps 2013 au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. Des activités sont également menées pour nommer un conseiller spécial du Secrétaire général sur la jeunesse et créer un programme de jeunes volontaires dans le cadre du programme des Volontaires des Nations Unies.

IV. Recommandations

66. Les États Membres, les entités des Nations Unies et les organisations de jeunes ont présenté des recommandations sur la meilleure façon : a) de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes; b) d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, ainsi que leur cohérence et c) de suivre les progrès. Les recommandations suivantes ont été fusionnées à partir des contributions des parties au rapport et n'ont pas été reprises textuellement.

A. Recommandations sur la meilleure façon de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes

Mettre en œuvre les cadres existants et en tirer parti

- Tirer parti du Programme d'action mondial pour la jeunesse et de l'impulsion engendrée par l'Année internationale de la jeunesse (CESAO, Département des affaires économiques et sociales)
- Mettre en œuvre le document final de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse (Suisse)
- Appliquer la résolution de l'OIT intitulée « La crise de l'emploi des jeunes : Appel à l'action » adoptée à sa 101^e Conférence en 2012

Développer et renforcer les capacités et compétences des jeunes et des organisations de jeunes

- Améliorer l'accès des jeunes à l'éducation et aux services d'information ainsi que leur qualité
- Améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité (Cuba, Portugal, Pologne et Sri Lanka) et souligner le rôle de l'éducation qui permet aux jeunes d'acquérir des compétences multiculturelles (Aube nouvelle, Forum européen de la jeunesse, Japan Society of Humanistic Anthropology Association, United Nations Youth Association, Nigeria et Youth Vision Association)
- Appuyer l'éducation par les pairs fondée sur l'apprentissage non traditionnel, les échanges entre jeunes et le volontariat et faciliter l'obtention de visas pour les volontaires (Pologne)
- Établir des réseaux entre les centres régionaux d'information de l'ONU et les réseaux nationaux et internationaux d'information des jeunes pour faciliter l'accès de ces derniers à l'information sur les questions qui les touchent et appuyer le dialogue entre les organisations de jeunes et les institutions nationales sur les défis à l'épanouissement de la jeunesse (Portugal)
- Autonomiser les adolescentes et renforcer leurs capacités et compétences, l'accent étant mis sur la poursuite de leur scolarité (Fédération internationale pour la planification familiale), ce qui permet de retarder l'âge au mariage, le début des relations sexuelles, les grossesses précoces, les maladies

sexuellement transmissibles et les infections à VIH et d'améliorer la santé maternelle et infantile (FNUAP)

Renforcer la reconnaissance et les possibilités de volontariat

- Encourager les possibilités de volontariat pour les jeunes, notamment au niveau international, pour renforcer leurs compétences personnelles, sociales et culturelles (Allemagne, Autriche, Sri Lanka, Almubarak Welfare Society, Caritas Lebanon et Restless Development)
- Établir un système qui reconnaît et valorise les domaines de compétence des jeunes par le volontariat (First Lady's Save Our Youths Campaign du Nigeria) et son importance (Conseil consultatif de la génération spatiale)
- Veiller à ce que les programmes qui envoient de jeunes volontaires des pays développés dans les pays en développement prévoient des informations en retour et des recommandations sur la façon pour ces volontaires de mener dans leur pays d'origine des activités de plaidoyer dans les domaines où ils ont acquis des connaissances (War Child)

Améliorer l'accès aux services de santé et mesures à prendre

- Améliorer l'accès de tous les jeunes à des services de santé de qualité et abordables, notamment des services de santé sexuelle et procréative (Fédération internationale pour la planification familiale, FNUAP)
- Promouvoir, comme priorités de développement, la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes ainsi que leurs droits fondamentaux grâce à des ressources financières appropriées et la participation intégrale des jeunes (FNUAP)
- Les politiques de santé, les systèmes de fourniture et de financement des services de santé doivent assurer l'accès des jeunes, mariés ou non, à des informations détaillées sur la santé sexuelle et procréative en fonction de leur âge, aux produits et aux services, notamment la prévention du VIH (FNUAP) et sa déstigmatisation et sa décriminalisation (Fédération internationale pour la planification familiale). Tous les services doivent être accessibles aux groupes les plus marginalisés, notamment les personnes handicapées et les groupes de population difficiles à atteindre, en particulier les adolescentes (FNUAP).

Améliorer les possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes

- Donner aux jeunes ruraux des compétences et possibilités entrepreneuriales qui nécessiteront des approches nouvelles et différentes en fonction des besoins locaux (Colombie)

Appuyer le renforcement des capacités dans les structures destinées aux jeunes

- Appuyer le renforcement des capacités et connaissances des jeunes, en particulier des jeunes à risque et de ceux qui font partie de groupes marginalisés, par des investissements plus importants dans l'enseignement traditionnel et non traditionnel ainsi que le développement des compétences, comme par exemple le volontariat, les stages et les programmes

d'apprentissage, pour renforcer la participation constructive des jeunes à leur société et leur capacité de gérer les risques et pour faciliter leur transition à l'âge adulte (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, FNUAP, ONU-Femmes, UNESCO, Volontaires des Nations Unies et YMCA)

- Appuyer le renforcement des capacités et connaissances des organisations de jeunes, en particulier grâce à l'assistance technique et à la mise en place d'institutions (Pologne, plusieurs entités des Nations Unies) et à l'assistance financière (Pologne, Equidad de Género, Peace Child International, United Nations Youth Association Nigeria et YMCA)
- Appuyer la mise en place d'organismes nationaux représentatifs et inclusifs de jeunes et examiner les structures existantes pour assurer la participation de tous les groupes sociaux au processus intéressant les jeunes (UNESCO)
- Organiser et parrainer des manifestations régionales et sous-régionales pour aborder les problèmes spécifiques affectant les jeunes (African Leadership Community Link Advancement Programme) et appuyer les initiatives qui visent à créer des mouvements mondiaux de jeunes (Fédération internationale pour la planification familiale)

Élaborer des mesures qui renforcent les partenariats avec les jeunes et leur participation, notamment à la prise de décisions

- Promouvoir des rapports étroits entre les jeunes et leur environnement social, notamment leur famille, les établissements d'enseignement qu'ils ont fréquentés, leur communauté, leur lieu de travail et leurs pairs, pour protéger et promouvoir l'épanouissement de la jeunesse (Nouvelle-Zélande)
- Faire participer les jeunes, en particulier les plus marginalisés, à la prise de décision, notamment au niveau local (Allemagne, Colombie, Finlande, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, Sri Lanka, Suisse et YMCA), à l'élaboration de stratégies de développement national (Argentine) et à toutes les étapes de la planification et de l'exécution des programmes et politiques (CEA, CESAP, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Département des affaires économiques et sociales, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Femmes, UIT, UNESCO, UNICEF, Volontaires des Nations Unies)
- Élaborer et appuyer les processus de participation des jeunes (Maroc) tels que les conseils et parlements de jeunes (ONU-Femmes) et les partenariats avec les gouvernements et parties prenantes locales ainsi qu'entre les entités des Nations Unies (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ONU-Femmes, UIT, UNESCO, Volontaires des Nations Unies)
- Former les professionnels qui s'occupent des jeunes pour que ces derniers puissent participer effectivement à la prise de décision (Finlande, Nouvelle-Zélande)
- Assurer la participation des jeunes de différents milieux sociaux, culturels, religieux ou ethniques, notamment des jeunes handicapés et autochtones, aux forums interactifs afin de permettre des débats et la collaboration dans des questions et idéaux communs (Allemagne, Argentine, Autriche, Colombie,

États-Unis d'Amérique, Maroc, Niger, Pologne, Portugal, République de Moldova, Sénégal, Sri Lanka, Suisse et Département des affaires économiques et sociales)

- Établir des partenariats avec le secteur privé, la société civile et les établissements universitaires afin de mettre en place des plateformes de réseautage et des forums interactifs destinés aux jeunes (États-Unis d'Amérique)
- Promouvoir des initiatives de sensibilisation et de plaider auprès des responsables et d'autres décideurs à tous les niveaux, notamment dans le secteur privé, les milieux universitaires et les médias. Ces activités doivent accorder une grande place aux retombées positives de la participation des jeunes aux questions qui les touchent ainsi qu'aux moyens pour les responsables et les organismes nationaux de jeunes de faire participer les jeunes aux questions de développement de la jeunesse et à la mise en œuvre des politiques et programmes pertinents (CESAP, UNESCO, UNICEF et Volontaires des Nations Unies)
- Reconnaître et promouvoir l'utilisation des communications et des plateformes de médias, notamment des médias sociaux, pour renforcer et faciliter la participation des jeunes au dialogue et à la compréhension mutuelle (FAO, ONU-Femmes, UNICEF, Volontaires des Nations Unies, Espacio de vinculación et Restless Development) et pour atteindre les jeunes ruraux (Espacio de vinculación)
- Les Nations Unies doivent mettre à profit les connaissances spécialisées de la Réunion internationale de coordination des organisations de jeunes dans l'élaboration de stratégies et mécanismes (Union internationale de la jeunesse socialiste)

Élaborer des stratégies, politiques et plans d'action nationaux concernant la jeunesse, qui prennent en compte la diversité de ses besoins

- Élaborer ou réviser, s'ils existent déjà, les stratégies, politiques et plans d'action nationaux concernant la jeunesse, qui prennent en compte les besoins des jeunes et la diversité de leurs origines sociales et assurer des ressources financières et techniques suffisantes pour la mise en œuvre de ces mesures et des politiques sur la jeunesse en général (Colombie, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Suisse et Sri Lanka)
- Incorporer les priorités relatives à l'emploi des jeunes dans les cadres de développement nationaux et les politiques d'emploi et élaborer des plans d'action nationaux assortis de délai pour l'emploi des jeunes (OIT)
- Promouvoir la coopération intersectorielle pour assurer une approche globale de l'épanouissement et de la participation de la jeunesse (Finlande, Nouvelle-Zélande) ainsi que la prise en compte des questions affectant les jeunes dans les plans, politiques et budgets nationaux (Banque mondiale, FNUAP)
- Apporter une solution aux facteurs sous-jacents qui influent sur l'épanouissement de la jeunesse, notamment ceux qui portent sur les services tels que l'éducation et les soins de santé (Banque mondiale, FNUAP)

- Redoubler d'efforts pour intégrer et renforcer les organisations de jeunes en généralisant les pratiques de participation citoyenne, telles que l'entrepreneuriat social et le volontariat des jeunes et leur participation à la prise de décision, dans les politiques sectorielles et intersectorielles et les programmes pour la jeunesse (UNESCO, UNICEF et Volontaires des Nations Unies)

Améliorer et diffuser les études et données sur les questions relatives à la jeunesse

- Élaborer et mettre en œuvre régulièrement des systèmes nationaux de suivi et de présentation de rapports exhaustifs, qui permettent d'évaluer les progrès enregistrés dans l'épanouissement de la jeunesse ainsi que les programmes existants (Autriche, Malte, Niger, Pologne, République de Moldova, Sénégal et Sri Lanka), tout particulièrement le Programme mondial d'action pour la jeunesse (Portugal et Suisse), par des mesures comme l'élaboration d'indicateurs de l'épanouissement de la jeunesse tels qu'ils sont actuellement utilisés par les Nations Unies (Suisse)
- Assurer l'élaboration et l'application d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques à la jeunesse, qui prennent en compte les jeunes appartenant aux groupes marginalisés, notamment les jeunes femmes et les jeunes autochtones, ruraux et migrants (Autriche, Colombie et Suisse). De tels indicateurs doivent également être élaborés pour évaluer les résultats et l'incidence de la participation et du leadership des jeunes (Equidad de Género et Fédération internationale pour la planification familiale)
- Recueillir, analyser et diffuser les données et informations sur les tendances du marché du travail des jeunes, notamment sur la transition de l'école au monde du travail, et mener des études sur les nouvelles questions qui apparaissent dans le domaine de l'emploi des jeunes (OIT)
- Assurer la participation des jeunes à la collecte, l'analyse et la diffusion des données (Nouvelle-Zélande) et à l'élaboration des indicateurs et objectifs concernant l'épanouissement de la jeunesse par des études menées par les jeunes et des consultations régulières avec ces derniers, en tenant compte de leur évaluation des programmes et de leurs expériences (CESAP, ONU-Femmes, ONU-Habitat, UNICEF, Volontaires des Nations Unies et Restless Development)
- Mener davantage d'études sur les jeunes, notamment sur leur participation ainsi que sur les politiques pour la jeunesse et leur incidence (Colombie, Pologne et République de Moldova), et sur la façon dont elles contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des programmes nationaux en faveur de la paix et du développement (Volontaires des Nations Unies)

B. Recommandations sur les moyens d'améliorer les programmes et structures des Nations Unies concernant la jeunesse, ainsi que leur cohérence

Élaborer une approche coordonnée des questions concernant les jeunes en améliorant la collaboration et la coordination au sein du système des Nations Unies

- Élaborer une approche coordonnée des questions concernant la jeunesse grâce à une meilleure collaboration et à une meilleure coordination entre les entités et programmes des Nations Unies en vue de renforcer les programmes et structures des Nations Unies pour les jeunes (Allemagne, Colombie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Pologne, Portugal, Sri Lanka et Suisse, Banque mondiale, CESA, CESAP, Département des affaires économiques et sociales, FAO, FNUAP, Fonds pour la réalisation des OMD, ONU-Femmes, ONU-Habitat, UNESCO, UIT, Volontaires des Nations Unies, Espacio de Vinculación, Fédération internationale pour la planification familiale et Initiative pour la coexistence pacifique)
- Attribuer au responsable des questions relatives à la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales un mandat élargi et plus clair qui lui permette de coordonner les questions concernant les jeunes au sein du système des Nations Unies (Allemagne, États-Unis d'Amérique, Portugal, Sri Lanka et Volontaires des Nations Unies)
- Renforcer le Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes comme plate-forme de coordination des stratégies et programmes ciblant les jeunes pour permettre une approche commune des questions concernant la jeunesse (Allemagne, Sri Lanka et YMCA) et sensibiliser les États Membres et les jeunes parties prenantes aux activités du Réseau (OIT, UNESCO)
- Mettre en place au niveau des pays des groupes de travail sur les jeunes relevant du Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes (OIT, ONU-Femmes)
- Intégrer les questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble du système des Nations Unies pour que les programmes et entités adoptent une approche interdisciplinaire lorsqu'ils s'attaquent aux divers défis touchant les jeunes (Colombie, Portugal, FNUAP, OIT et ONU-Femmes)
- Tirer parti du Programme d'action mondial pour la jeunesse pour orienter les activités du système des Nations Unies concernant les jeunes (Aube nouvelle et Forum européen de la jeunesse)

Renforcer la collaboration et la coordination avec les États Membres, notamment aux niveaux national et local, et avec les organisations régionales, le secteur privé et les organisations de jeunes

- Renforcer les partenariats avec les organisations de jeunes et d'autres parties prenantes pour mieux cibler et améliorer l'efficacité des programmes des Nations Unies concernant la jeunesse (Allemagne, Portugal, CEA, CESAP, Département des affaires économiques et sociales, Fonds pour la réalisation des OMD, ONUDC, ONU-Femmes, UNESCO, UIT, Volontaires de Nations Unies)

- Offrir aux États Membres des services consultatifs pour l'élaboration de plans d'action nationaux sur la jeunesse (Allemagne)
- Les programmes des Nations Unies concernant la jeunesse doivent comprendre un appui aux autorités nationales compétentes lors de la phase d'élaboration (République de Moldova), notamment la mise en place d'un système permettant de partager les pratiques optimales et de renforcer la collaboration entre experts et décideurs dans les politiques concernant la jeunesse (Pérou et Pologne), comme par exemple la méthode de coopération ouverte de l'Union européenne
- L'ONU doit désigner de jeunes ambassadeurs qui évalueront les besoins des jeunes en matière de développement dans le monde (Caritas Macao) ainsi que le développement des programmes de jeunes délégués par les États Membres en vue de renforcer la participation effective des jeunes aux délibérations de l'Assemblée générale et de la Commission (Fédération internationale pour la planification familiale)
- Les États Membres doivent viser à une plus grande transparence dans les programmes, structures, budgets ainsi que dans la sélection des représentants des jeunes (Restless Development et War Child)
- Accroître le nombre de débouchés professionnels, de bourses et de stages offerts aux jeunes dans le système des Nations Unies pour leur permettre de se familiariser avec l'Organisation et de lier leurs activités aux initiatives des Nations Unies (Espacio de Vinculación et Réseau National de la Jeunesse)

Accroître les ressources et le renforcement des compétences pour les activités des Nations Unies concernant la jeunesse

- Promouvoir la planification d'exercices et d'évaluations et la présentation conjointe de rapports à tous les niveaux ainsi qu'un dispositif permettant de partager les données d'expérience et les enseignements tirés des programmes régionaux et internationaux des Nations Unies sur la jeunesse (ONU-Femmes)
- Élaborer des stratégies et programmes des Nations Unies mieux structurés et plus détaillés concernant la jeunesse, qui sont fondés sur des objectifs, activités, produits et résultats assortis de délais ainsi que sur une évaluation efficace (Malte, OIT)
- Accroître et développer le renforcement des capacités et connaissances au sein des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les mécanismes de travail efficaces (CESAP, ONU-Femmes, UNESCO, UNICEF et YMCA) et renforcer les connaissances spécialisées et la sensibilisation dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse parmi les fonctionnaires, notamment le personnel de direction, par des activités de formation et d'information (UNESCO, UNICEF)
- Établir un Fonds pour les programmes des Nations Unies au niveau national, qui cible les adolescents et les jeunes (Sénégal)
- Renforcer les attributions du responsable des questions relatives à la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales et lui donner des ressources financières et autres suffisantes qui lui permettent de mener des activités plus efficaces auprès des États Membres et des organisations de

jeunes (Sri Lanka) et des autres structures des Nations Unies concernant la jeunesse (Portugal)

C. Recommandations sur les moyens d'évaluer les progrès faits dans ces domaines

Élaborer et renforcer les études sur la jeunesse ainsi que les systèmes de suivi et d'évaluation en collaboration avec les parties prenantes intéressées

- Élaborer des études et recherches périodiques sur les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, grâce notamment à l'utilisation de bases de données et indicateurs nationaux (République arabe syrienne et Suisse) et les activités menées par les Nations Unies dans l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse (Suisse)
- Renforcer la collaboration entre les gouvernements, les entités des Nations Unies, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, notamment aux niveaux régional, national et local, pour améliorer l'efficacité, la cohérence et le partage des connaissances et réaliser des économies dans les activités de suivi (Allemagne, Argentine et Suisse)
- Accroître et améliorer les études ciblant les jeunes ainsi que l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès dans l'épanouissement de la jeunesse et de renforcer l'efficacité des programmes qui auront une incidence plus grande sur la vie des jeunes (CESAO, CESAP, FAO, FNUAP, ONU-Femmes, UNESCO, UIT et Volontaires des Nations Unies); ces activités doivent comprendre des indicateurs aux niveaux national et régional (CESAO)
- S'assurer que les données et les études soient largement accessibles (Autriche, République arabe syrienne et FAO) et encourager les partenaires intéressés dans le domaine de l'épanouissement de la jeunesse à partager les informations et les enseignements tirés (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)
- Élaborer des cadres efficaces de suivi et d'évaluation portant sur l'incidence des programmes concernant la jeunesse afin d'assurer la responsabilisation et la transparence et de partager les enseignements tirés de la mise en œuvre de ces programmes (Banque mondiale, OIT, Almubarak Welfare Society International et YMCA)
- Effectuer des études de qualité pour guider les politiques et programmes de santé (Fédération internationale pour la planification familiale) et faire connaître les questions de santé et de protection sociale affectant les jeunes, notamment les problèmes de santé mentale tels que la dépression et les troubles post-traumatiques (Caritas Liban et Alcohol and Other Drugs Services Central Australia).